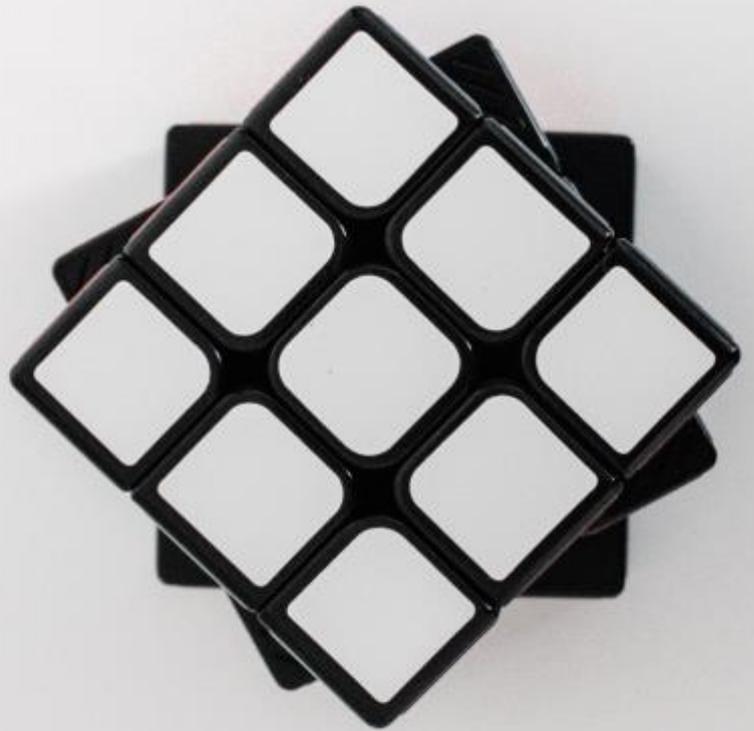


RAPPORT D'ACTIVITES 2023

GECT ALZETTE BELVAL



Un avenir à 11 membres et pour 13 communes

Le GECT Alzette Belval a connu, en 2023, le renouvellement de son exécutif. En effet, le 8 mars 2023 la présidence est revenue à la délégation française. C'est Monsieur Philippe DESCHAMPS qui est désormais le Président du GECT Alzette Belval et Madame Marie-Josée VIDAL a pris, quant à elle, la première vice-présidence.



Ce passage de flambeau entre Pierre-Marc KNAFF qui est dans l'exécutif restreint du GECT Alzette Belval depuis de nombreuses années, d'abord en tant que Vice-président, 1^{er} Vice-Président et enfin Président et le nouveau Président a également été l'occasion de fêter les 10 ans du groupement, à Esch-sur-Alzette.

L'exécutif a, par ailleurs, connu plusieurs changements en 2023 du fait des élections communales puis législatives au Luxembourg qui ont amenées de nombreux nouveaux représentants dans les instances du groupement. Enfin, l'adhésion de la Ville de Rumelange, définitivement entérinée par l'arrêté préfectoral du 23.09.2023 et la publication au Journal Officiel de l'Union Européenne du 06.11.2023, a également modifié la formation de l'Assemblée Générale et du Bureau, avec un membre de plus et une répartition nouvelle des votes.

Désormais, quarante voix sont comptabilisées à l'Assemblée Générale, réparties entre les institutions membres du GECT Alzette Belval :

Au titre de la délégation française : 20 voix au total

	Nombre de voix	Nombre de représentants
État français	4	1 titulaire + 1 suppléant
Région Grand Est	4	1 titulaire + 1 suppléant
Département de la Moselle	4	1 titulaire + 1 suppléant
Département de la Meurthe-et-Moselle	4	1 titulaire + 1 suppléant
CCPHVA	4	4 titulaires + 4 suppléants

Au titre de la délégation luxembourgeoise : 20 voix au total

	Nombre de voix	Nombre de représentants
État luxembourgeois	10	4 titulaires + 4 suppléants
Ville d'Esch-sur-Alzette	2	1 titulaire + 1 suppléant
Commune de Mondercange	2	1 titulaire + 1 suppléant
Ville de Rumelange	2	1 titulaire + 1 suppléant
Commune de Sanem	2	1 titulaire + 1 suppléant
Commune de Schifflange	2	1 titulaire + 1 suppléant

Par ailleurs, il est institué un Bureau Permanent constitué de 12 représentants des membres ayant voix délibérative, parmi lesquels figurent le Président et les Vice-Présidents. Chaque délégation a 6 représentants. Pour le versant luxembourgeois, il s'agit d'un représentant par commune et un pour l'Etat et pour la délégation française, un représentant par membre sauf pour la CCPHVA qui en a deux. Ainsi, les acteurs locaux sont bien représentés.

Un budget qui permet les actions prévues

Le budget 2023 a été réalisé comme suit :

DEPENSES 2023	494 998.17 €
Ressources Humaines	188 766.72 €
Charges à caractère général	62 150.98 €
<i>Dont étude CHNS</i>	33 180.00 €
<i>Dont dépenses 10JOER 10ANS</i>	5 138.94 €
Dotations aux amortissements	848.27 €
Reversement INTERREG ABACTIV	239 273.99 €
Autres charges (cloud)	1 846.21 €
Investissement (matériel informatique)	2 112.00 €

RECETTES 2023	599 496.50 €
Résultat reporté	109 082.96 €
Contributions des membres	200 000.00 €
Subvention INTERREG ABACTIV pour les partenaires	239 273.99 €
Subvention INTERREG ABACTIV pour le GECT	8 646.02 €
Subvention solde INTERREG ABENS	14 925.85 €
Subvention étude CHNS	22 207.50 €
Atténuation de charges et autres	4 372.86 €
Amortissements	848.27 €
FCTVA	139.45 €

Il est à noter que depuis 2023 les contributions des membres au GECT Alzette Belval sont désormais de 200 000€. 120 000€ apportés par les membres de la délégation luxembourgeoise et 80 000€ apportés par les membres de la délégation française.

Budgétairement, le GECT a également dû composer avec les retards de versements des crédits INTERREG pour la gestion de la zone fonctionnelle Alzette Belval et des crédits d'étude CHNS qui s'étendent finalement sur deux exercices budgétaires. En dehors de ces points, le budget d'exécution est proche de celui présenté en 2023, transformé par une décision modificative prise en octobre.

Une nouvelle donne pour accélérer la coopération franco-luxembourgeoise avec INTERREG

En 2023, le GECT Alzette Belval a signé une convention entérinant définitivement la mise en place de la zone fonctionnelle Alzette Belval dans le programme INTERREG VI Grande Région. Il s'agit d'une opportunité proposée, pour la période 2021/2027, à 9 territoires fonctionnels transfrontaliers de bénéficier d'un outil sur mesure pour favoriser un développement local intégré et inclusif. Concrètement, ce dispositif permet au groupement de gérer (par accord conventionnel) une enveloppe financière du programme INTERREG au profit de ses seuls projets transfrontaliers locaux.

Interreg



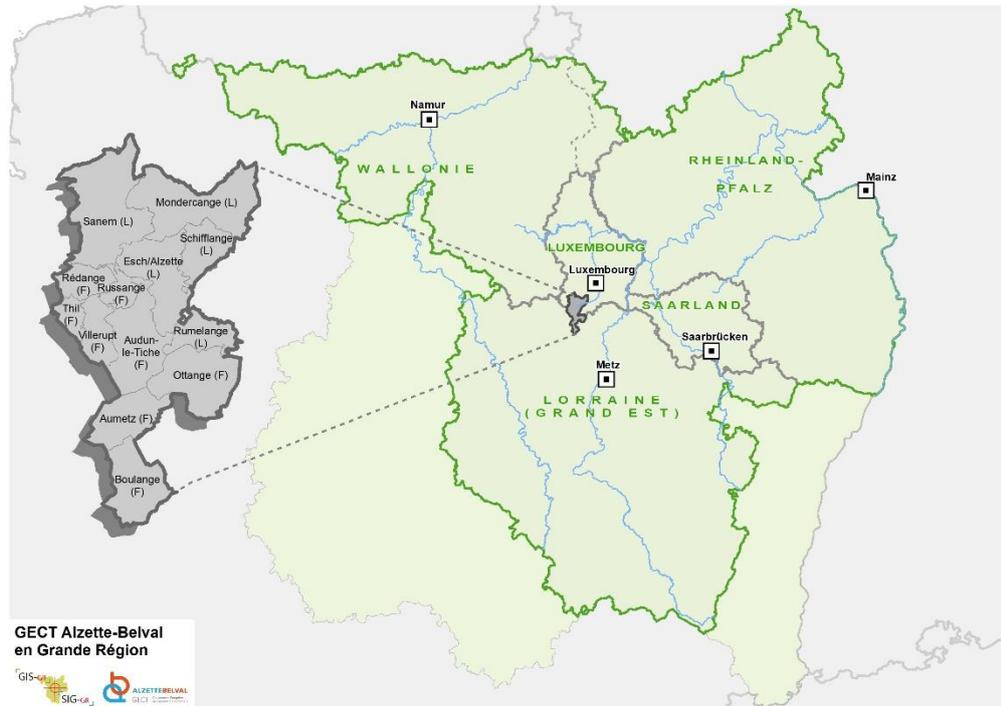
Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | GroßRegion

Ainsi, les projets sur Alzette Belval (sous réserve qu'ils répondent aux critères d'éligibilité INTERREG : projet avec des partenaires engagés sur les deux pays, projets avec réalisation ou une plus-value transfrontalière,...) n'ont plus à être déposés dans le cadre des appels à projets INTERREG mais peuvent bénéficier d'un soutien dans l'enveloppe zone fonctionnelle d'Alzette Belval et doivent, à ce titre, répondre à la stratégie du GECT et non aux objectifs thématiques du programme opérationnel INTERREG VI A Grande Région.

Le GECT Alzette Belval bénéficie d'une première enveloppe de 5.5M€ pour accompagner les projets franco-luxembourgeois répondant à sa stratégie 2021/2027 et sur son territoire. Naturellement, le territoire de la stratégie a été étendu à la Ville de Rumelange, nouveau membre du groupement.

La mise en œuvre de la zone fonctionnelle a débuté opérationnellement avec le lancement du 1^{er} appel à projet du 20 mars au 18 avril 2023.



LA ZONE FONCTIONNELLE DU GECT ALZETTE BELVAL ... EN QUELQUES DATES

- 22.02.23** Mise en ligne du site internet <https://zf-interreg.gectalzettebelval.eu/> avec une vidéo explicative du dispositif
- 23.02.23** Signature de la convention de partenariat GECT Alzette Belval / Autorité de Gestion du programme INTERREG Grande Région 2021/27
- 27.02.23** Installation et Mise en œuvre de la zone fonctionnelle GECT Alzette Belval au titre du programme INTERREG Grande Région 2021-2027 avec notamment la stratégie de communication
- 06.03.23 au 18.03.23** Réunions d'information pour le 1er appel à projets (6 réunions)
- 20.03.23** Lancement du 1er appel à projets (0 projet reçu, les porteurs ont préféré prendre le temps de monter un projet et un partenariat solide)
- 07.07.23 au 12.09.23** Réunions d'information pour le 2nd appel à projets (5 réunions)
- 28.07.23** Dépôt du projet INTERREG relatif à la gestion de la zone fonctionnelle par le GECT
- 18.09.23 au 17.11.23** Lancement du 2nd appel à projets (2 projets reçus)
- 06.10.23** Approbation par le comité décisionnel (=AG du GECT Alzette Belval) du projet INTERREG Gestion de la Zone Fonctionnelle)

En complément, de très nombreux échanges ont eu lieu en 2023 avec les autres territoires reconnus « Zone Fonctionnelle » notamment pour discuter des modalités de mise en œuvre, de communication, de gestion,... mais également avec différents territoires qui se structurent comme sur la frontière entre la Belgique et le Luxembourg.

2023 : Une année importante et festive à l'occasion des 10 ans du GECT Alzette Belval et de l'arrivée de Rumelange

Avec les 10 ans du groupement et l'arrivée de Rumelange, 2023 est une année marquante pour le GECT Alzette Belval. Ces deux événements ont été célébrés de plusieurs manières en 2023.



8 mars, une première fête pour les 10 ans « jour pour jour »



A l'invitation de la Ville d'Esch-sur-Alzette et de son Président sortant, M. Pim KNAFF, les élus du GECT Alzette Belval ont célébré le 8 mars 2023 les 10 ans du groupement.



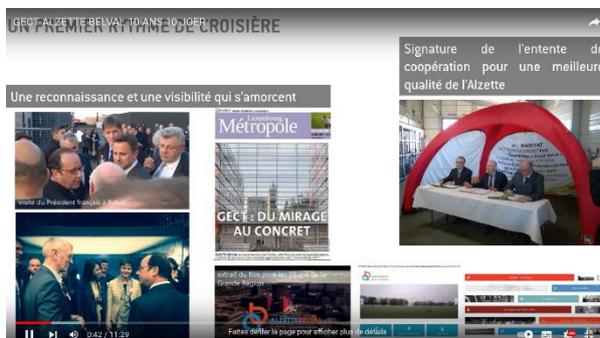
Cette manifestation a également été l'occasion d'accueillir officiellement le nouveau Président du GECT : M. Philippe Deschamps, Sous-Préfet de Thionville.

Cet événement inaugural, pour une année de fête, a été l'occasion de discours rétrospectifs mais également de présentation du logo temporaire du GECT Alzette Belval et d'un film bilan 2013/2023, également disponible en ligne.

Une communication continue

Pour célébrer au long cours ses 10 ans, le GECT Alzette Belval a mené différentes actions de communication :

- édition d'une page internet dédiée,
- réalisation d'un film bilan,
- production d'une exposition mise à disposition des communes et membres du groupement pour faire connaître l'action du GECT Alzette Belval,
- publication sur ses réseaux sociaux, chaque 8 du mois, d'une photo d'un événement marquant de la décennie.



Tous ces supports permettront de faire perdurer, dans le temps, cette année de célébration.



8 septembre, une célébration festive et conviviale

Afin de fêter les 10 ans du GECT mais aussi l'arrivée de Rumelange comme membre du groupement, le GECT Alzette Belval, avec le soutien de la Ville de Rumelange et de la Commune d'Ottange, a organisé une fête le vendredi 8 septembre 2023 de 16h30 à 20h30 au Parc des Fenderies entre Ottange (F) et Rumelange (L). Cette manifestation, ouverte au grand public, avec des animations prévues pour petits et grands, a été un succès et a mis en lumière différents projets transfrontaliers qui se sont déroulés durant la dernière décennie.



Tous les élus du territoire, les partenaires du GECT et le public, venu nombreux en cet agréable début de week-end, ont fêté dignement la 1ère décennie du GECT Alzette Belval et son agrandissement.

Au programme de cette belle soirée :

- _Exposition des 10 ans du GECT Alzette Belval
- _Parcours vélo pour enfants à travers le parc des fenderies
- _Le jeu géant de l'Alzette. Cette rivière franco luxembourgeoise n'a désormais plus de secret pour les participants
- _Ateliers d'éducation au développement durable avec le SCRIPT du MENJE et l'IEN pour mieux connaître son environnement qui ne connaît pas les frontières
- _Deux beaux concerts du groupe LES PANGIES, entre Blues, Pop-Rock et Folk, pour fêter en musique
- _Initiation SLACKLINE pour mettre à l'épreuve l'équilibre des participants par le CEET et le

spéléo club d'Ottange

_Jeux en bois pour se détendre à tout âge

_Fresque du climat par la Ville d'Esch sur Alzette

_Et naturellement, une buvette et restauration par les pompiers de Rumelange et d'Ottange

Enfin, pour officialiser cet anniversaire, une cérémonie protocolaire était également prévue, suivie de l'installation d'une plaque anniversaire dans le parc des Fenderies à Ottange.

En bref, avec le soleil, tous les participants ont salué cette belle manifestation pour se charger en énergie et poursuivre la coopération franco-luxembourgeoise sur l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval.





Vie quotidienne sans frontières

Tourisme franco-luxembourgeois

Le groupe de travail tourisme s'est agrandi avec l'arrivée de l'office de tourisme du Pays Thionvillois. L'assise territoriale est stabilisée. Les actions du groupe tourisme se réengagent. Un éducteur pour présenter le territoire du nouveau membre a été organisé en avril 2023.

Au programme :

- Découverte de la vieille ville, de ses cachettes et de son histoire
- Visite insolite du Château de la Grange
- Repas au restaurant "Les Sommeliers"
- Découverte de la base nautique "Nautic'Ham" à Basse-Ham et visite du golf de Thionville.



Jardinage sans frontières



Dans le cadre du projet de jardinage entre Rédange et Sanem, une animation de plantation d'herbes aromatiques était organisée jeudi 29 juin à Rédange, sur la place devant l'église pendant le marché. Les habitants de Rédange et de Sanem étaient conviés à ce moment de jardinage et de partage à l'occasion duquel un apéritif était offert par le GECT Alzette Belval. L'association de Belvaux « les Amis de la Fleur » a encadré les jardiniers en herbe pour planter les herbes aromatiques dans les bacs surélevés aménagés dans le cadre du projet INTERREG « Alzette Belval vivons ensemble ».

Parallèlement, une visite du potager communal aménagé récemment à Audun-le-Tiche a eu lieu le 30.08.2023. Des représentants de la commune de Rédange, de la commune de Sanem et de l'association « les amis de la fleur » de Belvaux étaient présents. Des idées d'échanges transfrontaliers telles qu'une bourse aux graines ou une formation compostage sont ressorties de ces échanges très enrichissants.



Journées européennes du patrimoine : Ballades et balades sur les chemins d'Alzette Belval

Le weekend des 23 et 24 septembre, les journées européennes du patrimoine étaient transfrontalières ! De nombreuses manifestations étaient prévues tout au long du week-end : balade autour de l'arbre à Villerupt et concert de « La Marquise » à Boulange le samedi 23.09, randonnée sur tout ou partie du

circuit transfrontalier de l'Acier et animations festives au parc Um Belval le dimanche 24.09. Le soleil radieux a permis de rendre ces deux journées attractives et près de 200 personnes ont participé à l'un ou l'autre des évènements du weekend.

La manifestation a été possible grâce à l'implication de la commune de Sanem, la MJC de Villerupt, la ville de Villerupt, le Sillon de Boulange, le Train 11 du Val d'Alzette et l'InfoFabrik d'Esch-sur-Alzette.



Santé, plus forts ensemble

Des résultats d'expertises B-Solutions pour des pistes de solutions

De juillet à octobre 2022, les habitants d'Alzette Belval ont été invités à répondre à une enquête en ligne pour faire part des irritants en matière de santé transfrontalière. La cinquantaine de réponses reçues a permis d'étoffer les 4 dossiers déposés (et finalement retenus !) dans le cadre de l'appel à candidature B-solutions pour lever les obstacles juridiques relatifs à :



- L'organisation de l'hospitalisation à domicile et les soins de suite en transfrontalier
- La mise en place d'un centre de soin transfrontalier
- La géolocalisation des numéros d'urgence
- L'affiliation des ayants droits en zone frontalière

Les résultats d'expertises sont désormais disponibles sur le site internet du GECT Alzette Belval, ils proposent de nombreuses pistes de solutions.

Les expertises résumées en quelques infos

Dossier 1 : Suivi médical et hospitalisation à domicile

Problème :

Les résidents français hospitalisés ou suivis au Luxembourg ne peuvent pas disposer des soins à domicile ou d'une hospitalisation à domicile à leur sortie (dont fin de vie).

Obstacle → Inexistence de « l'hospitalisation à domicile » et des services de soins à domicile du côté luxembourgeois : non pratiqué par les services de santé + non couverte par la CNS.

Malgré l'existence de la directive 2011/24/UE du PE et du Conseil du 9/03/2011 qui prévoit la mise en place des soins transfrontaliers pour les ressortissants de l'UE (H.E.E., ...), celle-ci ne s'applique pas « aux services de soins de longue durée jugés nécessaires pour permettre à la personne qui a besoin de soins de vivre aussi pleinement que possible et de la manière la plus autonome possible ».



Le premier dossier est relatif au suivi médical et à l'hospitalisation à domicile, une pratique quasi inexistante au Luxembourg. Aussi, les résidents français hospitalisés ou suivis au Luxembourg ne peuvent pas disposer de soins à domicile comme ils le pourraient en France.

Il est proposé, entre autres solutions, d'adopter des accords spécifiques pour répondre aux besoins de soins transfrontaliers sur le territoire,

en s'inspirant de l'expérience de la Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST) telle qu'elle fonctionne à la frontière franco-belge.

Le second dossier est relatif à la création d'un centre de soin transfrontalier en réponse aux problématiques de désertification médicale et d'écart des tarifs des consultations entre la France et le Luxembourg et de remboursements en fonction du pays d'affiliation.

Dossier 2 : Centre de soin transfrontalier

Problème :

Les citoyens luxembourgeois et français ont le choix de se faire soigner d'un côté ou de l'autre de la frontière, il existe cependant une différence notable des tarifs des consultations. D'autre part, un désert médical persiste du côté français poussant les français frontaliers à se rendre au Luxembourg pour se faire soigner.

! Le remboursement des prestations se base sur le pays de cotisation de l'assuré.

Obstacles

- Problème de remboursement en cas de consultation à l'étranger
- Les soins prescrit ne sont pas recensés de la même manière dans les 2 pays,
- Absence de cadre régl. spécifique pour l'exercice transfrontalier d'une profession de santé, au-delà de la reconnaissance des qualifications



Il est proposé par les experts d'établir, entre autres, un accord bilatéral entre les assureurs publics et les services de l'Etat en France et au Luxembourg pour convenir de tarifs spéciaux propres aux régions frontalières. La solution de

création d'une ZOAST revient également pour ce second dossier.

Le troisième dossier porte sur la géolocalisation des numéros d'urgence.

Les numéros d'urgence redirigent directement les appels vers les secours nationaux et donc à 30km de distance du lieu d'appel pour les appels passés à Audun ou Rédange plutôt que vers un service d'urgence luxembourgeois (à 5km de distance), il est suggéré dans l'expertise de relier le logiciel de traitement des appels reçus par le SAMU (français) avec celui du CGDIS au Luxembourg.

Dossier 3 : Géolocalisation des numéros d'urgence

Problème :

En cas d'accident ou d'incident vital constaté sur le versant français d'Alzette Belval, le numéro d'urgence (112 ou 15) renvoie directement vers le SAMU rattaché aux hôpitaux français.



Le quatrième dossier porte sur l'affiliation des ayants droit en zone frontalière, plus spécifiquement sur l'affiliation des familles résidant en France, dont l'un des parents est affilié à la CNS luxembourgeoise et l'autre affilié à la CPAM française, mais aussi des pensionnés résidant en France ayant effectué une partie de leur carrière au Luxembourg.

Le coût de la prestation de santé est plus élevé au Luxembourg et de ce fait la prise en charge de la CPAM est insuffisante pour couvrir la prestation alors même que les ayants droits pourraient bénéficier d'un remboursement CNS, une rupture du principe d'égalité de traitement face à l'accès aux soins est donc constatée.

Dossier 4 : L'affiliation des ayants droit en zone frontalière

Les faits

concerne l'affiliation des ayants droits pour les familles résidant en France dont un des parents est travailleur frontalier affilié à la CNS luxembourgeoise, ainsi que les retraités résidants français qui ont travaillé une partie (voire l'intégralité) de leur carrière au Luxembourg.



Problème

Une différence de coût importante des prestations entre la Fr et le Lux. qui reste à la charge des affiliés à la CPAM.
Un rupture du principe d'égalité et d'équité



Dès lors, il est suggéré d'adopter un accord bilatéral créant des règles exceptionnelles pour la population concernée, d'assurer un meilleur remboursement par la France sur la base du principe d'égalité, ou encore de porter les questions soulevées devant les juridictions compétentes.

Sur la base de ces résultats d'expertises, le GECT a saisi officiellement la CIG et les autorités compétentes en France et au Luxembourg. En effet, le GECT Alzette Belval est renforcé dans son souhait d'apporter des solutions concrètes aux citoyens pour surmonter les obstacles qu'ils rencontrent au quotidien dans leur parcours de soins transfrontalier. Plusieurs pistes d'actions sont portées comme prioritaires.

Premièrement, des conventions et accords existent et sont d'ailleurs mis en avant dans les expertises. Cependant, il apparaît important pour le GECT de les rendre opérationnels et surtout d'utiliser pleinement leurs possibilités, voire de les amender pour un accès aux soins plus juste. En effet, il continue aujourd'hui d'exister une réelle rupture d'égalité dans l'accès aux soins concernant les problématiques d'affiliation des ayants droit et des poly-pensionnés. Une solution équitable pour les situations recensées doit être trouvée, d'autant qu'il apparaît que les dysfonctionnements, ayant des impacts conséquents sur la vie et la santé des citoyens d'Alzette Belval, relèvent globalement de l'application de réglementations françaises (alors que des adaptations restent possibles au vu du droit luxembourgeois).

Deuxièmement, le GECT Alzette Belval souhaiterait être un territoire d'expérimentation. Pour un parcours de soin transfrontalier sans heurt, la création d'une Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST) pourrait répondre à la fois à la problématique d'hospitalisation à domicile mais également, pour partie, à celle relative à la création d'un « centre de soin transfrontalier », qui pourrait être d'un côté ou de l'autre de la frontière. En effet, des accords spécifiques pourraient lever un certain nombre de problèmes spécifiques aux zones frontalières où les parcours de soins sont souvent envisagés par-delà la frontière¹. Par exemple, il serait très utile que la population vivant à 10 km² roulés de la frontière puisse accéder aux soins « de premier recours » de l'autre côté de la frontière avec un reste à charge neutralisé pour tous. Ainsi, si les soins étaient délivrés au Luxembourg, les travailleurs frontaliers et ayants droits seraient remboursés par la CNS (jusqu'à 80% de la population active dans certaines communes françaises du GECT travaille au Luxembourg) et un « sur remboursement » de la CPAM interviendrait uniquement pour les autres. Une expérimentation pendant une période à définir permettrait de déterminer finement les coûts dans une zone prédéfinie. Parallèlement, des dispositifs spécifiques permettant une hospitalisation à domicile sans frontière serviraient également les citoyens dans leur quotidien.

Concernant la gestion des appels d'urgence, le GECT Alzette Belval étant l'un des rares territoires sur la frontière franco-luxembourgeoise où le premier hôpital d'accès est géographiquement luxembourgeois, il est vivement souhaité que des dispositifs automatiques de renvoi des urgences soient mis en place (à l'exemple de la convention de coopération transfrontalière en matière de cardiologie³). En effet, il s'avère que le problème concerne davantage l'urgence « primaire » et la non-automatisation des procédures que la géolocalisation des renvois d'appel. Une procédure de type « procédure réflexe » pourrait sans doute permettre une meilleure prise en charge des patients en détresse vitale quand le délai de prise en charge est primordial pour les chances du patient (à l'inverse de la solution actuelle d'intervention en suite d'une « déclaration de carence » naturellement plus longue).

Le GECT reste engagé dans le suivi de la mise en place de ces différentes solutions.

Etat des lieux et nouveaux contacts

Parallèlement à ces avancées dans le cadre de B-solutions, plusieurs réunions de travail ont jalonné ses derniers mois pour trouver des pistes d'actions communes notamment avec le CHEM, les services de l'ARS, de la Région Grand Est et de la CPAM, les ministères de la santé et de la sécurité sociale luxembourgeois.

Enfin le GECT Alzette Belval a pris part à la conférence sur la santé en transfrontalier organisée par le Parlement Européen au Luxembourg à Esch-sur-Alzette.



¹ Cf. Convention MOSAR qui fonctionne actuellement dans le GECT Saarmoselle

² Soit environ 15 minutes de déplacement en voiture pour accéder aux services de soins primaires

³ Accord entre l'Agence Régionale de Santé, la CPAM (Bas-Rhin), le C.H.I.C. Unisanté+ et l'hôpital SHG-Kliniken Völklingen, convention du 19 mars 2013 permettant un meilleur accès aux soins des patients français modifiée par avenant en novembre 2018

Laboratoire éducatif

Des activités transfrontalières pour les enfants entre Belvaux et Rédange



Les enfants du périscolaire de Rédange et des maisons relais de Belvaux se sont retrouvés mardi 18 juillet pour une journée d'amitié franco-luxembourgeoise. Au programme : jeux libres, barbecue et jeux d'adresse.

Une bonne manière de fêter l'été et de retrouver les copains de l'autre côté de la frontière !

Partenariat Education au Développement Durable : GECT/ MENJE / Académie Nancy-Metz

La convention entre le Ministère de l'Éducation luxembourgeois et le SCRIPT, le Rectorat Nancy-Metz et le GECT Alzette Belval concernant l'Education au Développement Durable a été signée en juillet 2023. Désormais le cadre de coopération est posé. Différents projets autour de l'EDD mais également en vue des JO2024 sont à l'étude entre les administrations pour les écoles.

Par ailleurs, dans ce cadre, début mai, 45 élèves de l'école Marie Curie d'Audun-le-Tiche et les élèves de l'école de Mondercange se sont retrouvés au Ellergronn pour une journée découverte de l'environnement et éducation au développement durable.

Cette journée a été organisée par le SCRIPT du Ministère de l'éducation nationale du Luxembourg, la direction département des services de l'éducation nationale de Moselle, avec le concours du GECT Alzette Belval, et sera réitérée dès 2024.



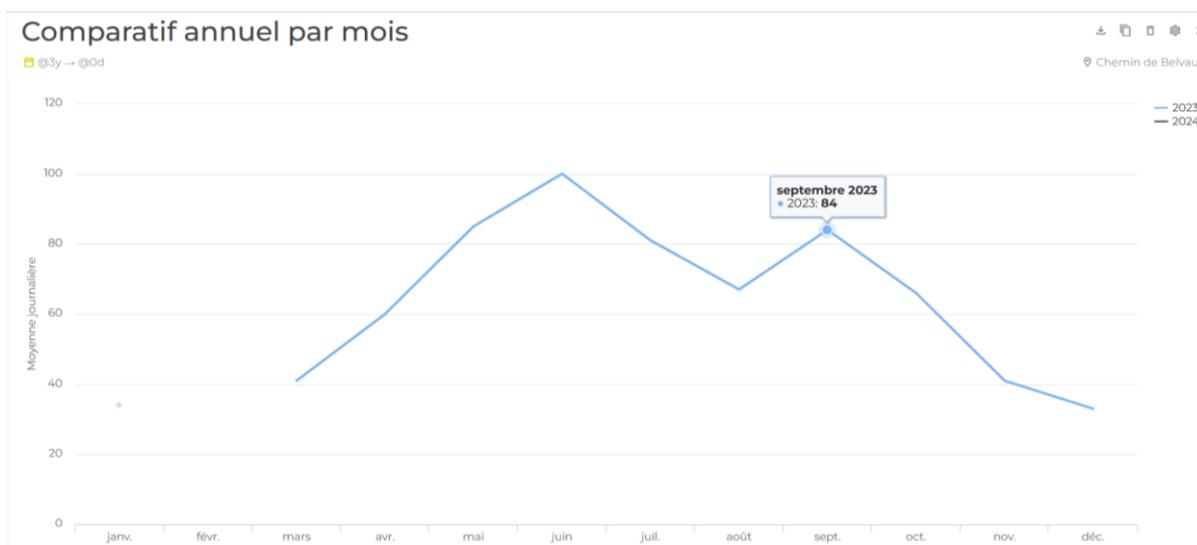
Pour une mobilité d'agglomération

INTERREG ABACTIV, à vélo et à pied !

Le projet INTERREG ABACTIV a été clôturé en 2023. La majorité des réalisations était déjà achevée depuis 2022, il restait uniquement l'enrobé à Russange qui a été posé à la réouverture des entreprises d'enrobé au printemps. En 2023, il s'agissait de dresser les bilans comptables et administratifs. Le GECT Alzette Belval a beaucoup œuvré afin que l'ensemble du partenariat valorise ses dépenses et notamment celles RH ; le groupement a également rédigé les rapports annuel et de clôture et organiser les comités de 4^{ème} année et de clôture.

Par ailleurs, l'EPA a mis en place en 2023 un compteur de passage sur la piste cyclable ABACTIV et il en ressort une moyenne journalière de 35 passages vélo avec des pics plus importants, notamment sur les mois de juin et de septembre où 100 passages par jour ont été enregistrés au niveau du chemin de Belvaux. Il est à noter que les passages piétons ne sont pas décomptés, et ce alors qu'ils sont très nombreux.



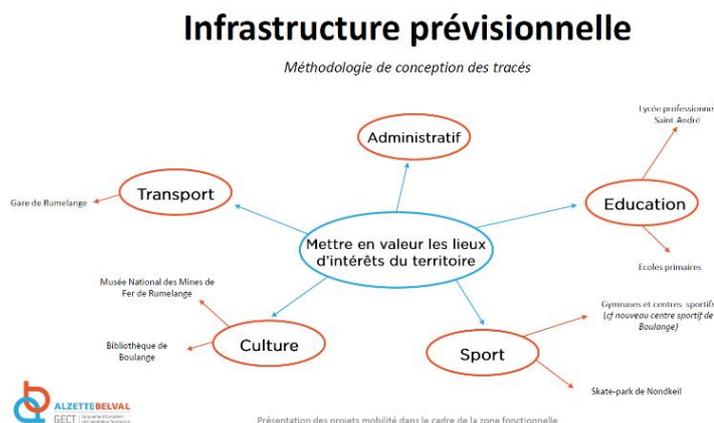


Enfin, le GECT Alzette Belval a connu un contrôle INTERREG sur site de premier niveau le 4 mai. Les conclusions n'ont fait mention d'aucune anomalie et irrégularité.

INTERREG nouveaux projets cyclables ?

Le GECT Alzette Belval a engagé une série d'entretiens de diagnostic mobilité auprès des communes. Ces entretiens avaient pour but de faire ressortir les différents projets et besoins de mobilité des communes du territoire. Lors de ces échanges, il a notamment été question d'infrastructures cyclables pour le territoire, de signalétique et de qualité des transports en commun.

Un nouveau projet de développement de pistes cyclables de Boulange à Rumelange est ressorti de ces différentes réunions. Il reste à préciser et à inscrire dans un des appels à projets INTERREG ZFAB afin d'avoir un second axe cyclable sécurisé pour Alzette Belval et cette fois sur la vallée de la Kayl.

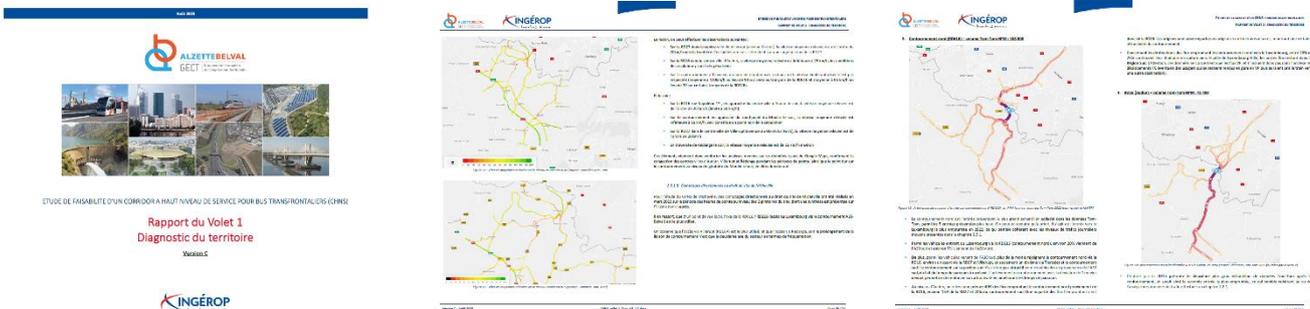


Etude de faisabilité pour un corridor à haut niveau de service pour bus transfrontalier

L'étude de faisabilité pour un corridor à haut niveau de service transfrontalier a été lancée le 13.02 en présence du cabinet INGEROP et de l'ensemble des partenaires engagés ou concernés. Elle aura notamment pour objectif de démontrer l'intérêt et la faisabilité d'un CHNS prolongeant la future

liaison Esch-sur-Alzette / Audun-le-Tiche jusqu'à Micheville. C'est le cabinet INGEROP qui a été choisi pour mener cette étude.

Des entretiens en bilatéral ont été réalisés entre février et avril 2023 afin que le prestataire puisse recueillir les attentes de chaque structure pour une étude la plus complète possible. Le diagnostic a été rendu et présenté en juillet 2023.



La seconde phase de l'étude a été conduite durant le second semestre 2023 et présentée en décembre au comité de pilotage. Il s'agissait de proposer un concept global de desserte tout mode (ciblé client et non réseaux/exploitants) et P+R avec comme colonne vertébrale le service de bus en site propre Micheville / Esch.

Les livrables attendus étaient un schéma global et un document d'analyse des solutions proposées avec notamment un descriptif des avantages/inconvénients, des enjeux d'aménagement et une mise en avant des points de vigilance.

Les échanges concernant les différentes options se poursuivent début 2024 pour indiquer au cabinet le ou les scénarios à approfondir en volet 3.

Ce dernier consiste à étudier simultanément la faisabilité technique de la liaison Micheville/Esch en site propre et des solutions du concept global articulé. Il devra être rendu :

Concernant la faisabilité du site propre Micheville/Esch :

- ❖ Propositions de plusieurs scénarios sous forme d'esquisses : démolition, conservation de la voirie, aménagement,... avec projections de modélisation de l'aménagement du futur boulevard urbain. Seront également repris un descriptif des avantages/inconvénients, un état des lieux du site avec ses fonctionnements et ses dysfonctionnements, les enjeux d'aménagement et les points de vigilance.
- ❖ Analyse multicritères des solutions proposées et classement des variantes en prenant en compte le calendrier luxembourgeois de mise en œuvre,
- ❖ Chiffrages prévisionnels par scénario et par grands postes, permettant un positionnement politique éclairé.

LES 3 SCÉNARIOS PROPOSÉS

SCÉNARIOS - PRINCIPE

3 axes routiers Nord-Sud principaux, pour 3 usages → 3 scénarios :

- **Scénario 1** : Priorisation des TC sur la RD27 et renforcement du caractère routier du contournement A30-Belval
- **Scénario 2** : Priorisation des TC sur la RD16 et renforcement du caractère routier du contournement A30-Belval
- **Scénario 3** : Cas où le contournement de Tiercelet n'est pas réalisé : les bonnes conditions de circulation sur la RD326 sont mises à profit pour la fonction TC



SCENARIO 1



SCENARIO 2



SCENARIO 3

Pour les scénarios 2 et 3, deux variantes ont été étudiées.

Concernant les propositions du concept global de desserte tout mode et P+R autour du service de bus en site propre Micheville / Esch : Une fiche action pour chacune des propositions avec esquisse, planning et chiffrage.

Un écran vert à assumer et à valoriser

Stop aux transferts illicites de déchets

Le GECT AB a participé le 6 octobre à l'opération coup de poing "Les déchets ne passent pas la frontière" dans les communes de Rédange et d'Audun-le-Tiche organisée par les services de l'Etat français et les douanes, dans le but de sensibiliser à la question du transfert frontalier illicite de déchet et sanctionner les camionnettes de chantiers ne respectant pas les règles. Le groupement reste également mobilisé aux côtés du groupe de travail constitué dans le cadre de la CIG et aux côtés de la commune de Rédange pour la situation problématique au lieu-dit du Concasseur.

L'eau comme cause commune sur Alzette Belval

Le GECT Alzette Belval s'est emparé cette année de la thématique du partage de la ressource en eau sur le territoire. Les acteurs de la ressource, de part et d'autre de la frontière, ont été rencontrés à plusieurs reprises afin de discuter d'opportunités de projets en matière d'assainissement, de partage de la ressource, de protection des environnements aquatiques, ...

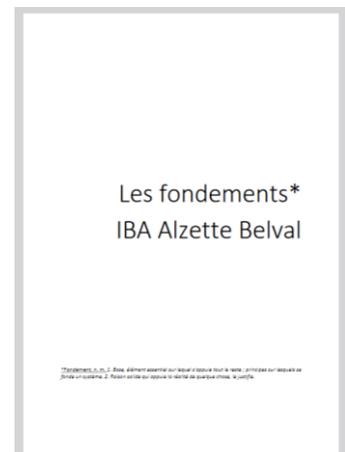
Ainsi, plusieurs projets sont en cours de réflexion comme un projet type ALQUA mais sur la Kayl, un nouveau projet incluant la renaturation de l'Alzette et ses affluents, mais également une réflexion pour avoir une meilleure connaissance de la ressource ou questionner l'utilisation et la production d'eau portable in-situ, comme le prône le projet symbiosis présenté par la Ville d'Esch aux acteurs du territoire.



Un avenir commun et résilient

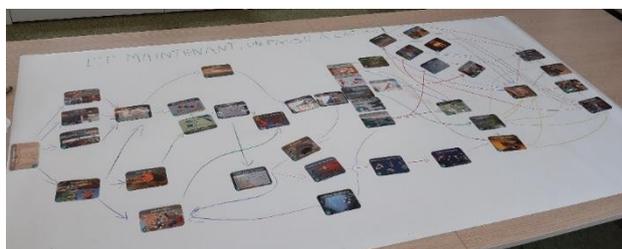
Préfiguration IBA AB

Une réunion de clôture de la mission de préfiguration IBA Alzette Belval s'était tenue le 21 novembre 2022, le partenariat a décidé de ne pas lancer d'IBA, ni de phase d'approfondissement telle qu'envisagée. La volonté de poursuivre les échanges, partenariats et directions proposées par la préfiguration reste néanmoins bien présente et c'est à cet effet que le GECT Alzette Belval a rédigé, et diffusé au cours du premier trimestre 2023, un document de synthèse de la mission de préfiguration IBA Alzette Belval intitulé « Les fondements IBA Alzette Belval ». Par ailleurs, de très nombreux travaux ont été réalisés pendant cette préfiguration et cette synthèse, voulue didactique et courte, ne permet pas de les valoriser dans leurs entières. Aussi, ils sont téléchargeables comme « les fondements » sur le site internet dédié <https://preibaab.gectalzettebelval.eu/les-resultats/>



Le GECT Alzette Belval envisage le maintien du réseau partenarial, la poursuite de la dynamique lancée et la concrétisation de certaines solutions au profit de l'agglomération transfrontalière au travers un ou plusieurs projets INTERREG.

Vers de nouveaux projets



Dans la poursuite du projet INTERREG RECOTTE et des fresques du climat proposées en 2023 par le groupement avec le concours de la Ville d'Esch-sur-Alzette (afin de mieux appréhender les enjeux climatiques et les possibilités d'actions concrètes), deux projets INTERREG, avec comme chef de file le GECT Alzette Belval,

ont été rédigés et proposés aux membres. Plusieurs temps d'échanges ont débuté pour envisager une mise en œuvre opérationnelle dès 2024.

Le projet AVEC LES CITOYENS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE (ACTE) concerne le développement urbain citoyen pour accompagner le changement climatique et encourager la transition. Pour ce premier projet, l'asbl Transition Minett est partenaire. Des échanges se poursuivent avec les communes pour étoffer le partenariat.

Le second projet prévoit la mise en œuvre des actions de la vision stratégique territoriale et de l'atelier des territoires mené à l'occasion de la préfiguration IBA. Ce projet pourrait être un préalable à la mise en œuvre d'un projet FR/LU autour des montages alternatifs d'offre en logement (dans un horizon 2025/26).

Ces différents travaux, d'échelle locale, s'articulent également avec des réflexions menées à d'autres échelles comme le cycle de réflexion porté le CCDT GR, et notamment l'atelier « Zéro artificialisation nette du sol d'ici 2050 : enjeux, stratégies et outils de mise en œuvre dans la Grande Région » organisé en juin 2023 ou encore la conférence organisée par le LISER fin octobre CROSS BORDER LIVING LAB.

Territoire totem de la coopération franco-luxembourgeoise

Etude OCDE/DG REGIO pour le GECT/PMF/PRO-SUD 3 structures s'associent pour améliorer la gouvernance multi-niveaux en franco-luxembourgeois et établir des stratégies transfrontalières co-développées

Le GECTAB, le syndicat PRO-SUD et le Pôle Métropolitain Frontalier Nord Lorrain ont été retenus comme site pilote de l'étude « construire des régions transfrontalières plus résilientes : gouvernance multi-niveaux et développement régional stratégique co-développé » conduite par l'[OCDE](#) (Organisation de coopération et de développement économiques) pour le compte de la DG REGIO.

La dynamique proposée

La DG REGIO a lancé fin juillet 2022 un appel à manifestations d'intérêt destiné aux territoires souhaitant améliorer leur gouvernance multi-niveaux et établir des stratégies transfrontalières co-développées. La DG REGIO recherchait des entités juridiques impliquées dans des questions transfrontalières et souhaitant améliorer leur gouvernance multi-niveaux et établir (ou améliorer) des stratégies transfrontalières co-développées.

La Commission avait prévu de passer un contrat avec l'OCDE pour qu'elle apporte son expertise aux régions transfrontalières pilotes sélectionnées, dans des dispositions individuelles et en groupe, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes sur les territoires et/ou institutions transfrontalières.

5 sites pilotes ont été retenus :

- Andorre, France et Espagne : Comunidad de Trabajo de los Pirineos Communauté de Travail des Pyrénées
- Belgique et France : Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- France et Luxembourg : GECT Alzette Belval, POLE METROPOLITAIN FRONTALIER DU NORD LORRAIN & PRO-SUD
- Lituanie et Pologne : L'association "Eurorégion Niemen" et la municipalité d'Alytus
- Portugal et Espagne : AECT Rio Minho

Plusieurs phases de travail ont été lancées en 2023 et s'achèveront à l'été 2024 pour que chacune des 5 régions pilotes participantes dispose, à la fin, d'un schéma directeur incluant :

- a) Une analyse de la situation dans chaque région (besoins et défis);
- b) Une boîte à outils avec différents instruments disponibles (législation, financement, acteurs, etc.);
- c) Un plan d'action visant à améliorer la gouvernance transfrontalière dans plusieurs domaines d'action de la région transfrontalière;
- d) Une assistance de l'OCDE: répondre aux questions (helpdesk) et accompagner la mise en œuvre (coaching).

Le territoire et les acteurs impliqués

La coopération interétatique entre la France et le Luxembourg se matérialise par la Commission Intergouvernementale franco-luxembourgeoise (CIG) instaurée en 2010. Cette coopération a pris une dimension transfrontalière avec l'installation du GECT Alzette Belval en 2013 puis avec l'intégration du Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF) à la délégation française de la CIG en 2021, pour y représenter les collectivités françaises fortement impactées par le fait frontalier. Suite à la crise sanitaire du COVID-19, le renforcement de la coopération est devenu indispensable pour apporter des réponses coordonnées aux problèmes du quotidien des citoyens.

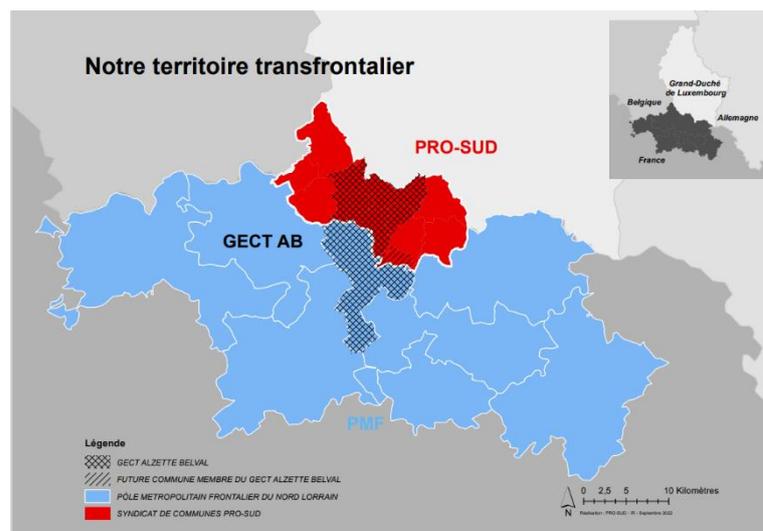
C'est pourquoi 3 entités se sont rapprochées pour intensifier leur action transfrontalière.

_L'acteur transfrontalier qu'est le GECT Alzette Belval.

_L'acteur français qu'est le PMF.

_L'acteur luxembourgeois qu'est le syndicat de communes PRO-SUD.

Ces 3 entités se sont associées dans une candidature unique à l'appel à manifestation d'intérêt. Leur aire territoriale couvre une aire à la charnière de tous les enjeux transfrontaliers à l'œuvre à la frontière franco-luxembourgeoise.



Motivations

L'espace transfrontalier franco-luxembourgeois connaît depuis une vingtaine d'années une accélération des échanges et une intensification des flux. En particulier, la croissance continue de l'emploi frontalier au Luxembourg, dont plus de la moitié est pourvue par des Français, va encore

s'accroître : de 115 000 travailleurs frontaliers français au Luxembourg en 2021, ce nombre devrait passer à 150 000 en 2035. Ce phénomène risque de renforcer le déséquilibre marqué entre les deux pays en termes d'emploi, de développement économique, de croissance de la population, de ressources fiscales, de développement de services publics de qualité, de logements, etc.

Dans le même temps, l'institutionnalisation de la question transfrontalière est assez récente avec souvent une portée limitée. Ce qui ne permet pas d'impacter le quotidien des citoyens concernés de manière unifiée et efficace.

Enfin, la gouvernance et le pilotage franco-luxembourgeois sont très régulièrement questionnés. Quelle assise territoriale pertinente ? Pour quelles actions ? Quels résultats attendus collectivement pour le mieux vivre des citoyens de la bande frontalière ? Quelle gouvernance efficace pour des résultats profitant au plus grand nombre ? Quelle échelle pour quelle thématique ?

La juxtaposition de structures ou d'organisations conduit inévitablement à s'interroger sur une évolution de gouvernance selon le principe de subsidiarité. Dans le même temps, la proximité indispensable à la réalisation des actions, la diversité des territoires qui ont des spécificités et des lectures différentes du fait frontalier dans leurs quotidiens, la géométrie variable des compétences entre les deux pays ne permettent pas de dessiner facilement un système global, efficace et efficient.

Dans ce contexte, le GECT Alzette Belval, le PMF et PRO-SUD souhaitent disposer d'une stratégie commune avec des objectifs partagés, pour que les projets et les actions mis en œuvre individuellement participent au développement transfrontalier harmonieux et à la matérialisation dans les faits de l'aire fonctionnelle transfrontalière avec un effacement progressif des obstacles liés à la frontière.

Des perspectives pour une gouvernance optimisée sont aussi attendues. La mise en œuvre de la stratégie sera assumée par chacun des partenaires de la candidature.

Où en est-on en 2023 ?

Plusieurs phases de l'étude se sont déjà déroulées à savoir :

Une réunion de lancement et d'échange en janvier 23 lors de laquelle M. Mischo, Président de PROSUD, a présenté le territoire et les enjeux principaux.



Une visite de terrain de 2 jours fin mai 2023. Pour faire prendre conscience à l'OCDE et à la DG REGIO des multiples facettes du territoire et des défis transfrontaliers induits, une visite avec différents arrêts notamment sur le territoire d'Alzette Belval a été organisée afin de compléter différentes phases de réunions en présentiel et en visio. Les 3 représentants de l'OCDE et le représentant de la DG REGIO étaient très satisfaits de ces temps d'échanges qui sont venus enrichir les éléments de réponses du questionnaire retourné en avril et des visio déjà organisées. Les différents temps thématiques ont porté notamment sur l'aménagement, la mobilité, la gouvernance et le financement INTERREG, la participation citoyenne, l'environnement et la résilience,....



Focus on EGTC Alzette Belval strategy
building a cross-border strategy ?



Une réunion PEER-TO-PEER le 27 septembre à Bruxelles où il a été question des schémas de décisions et des stratégies transfrontalières entre les 5 régions pilotes.

Une journée d'échanges avec les élus du territoire le mardi 21 novembre à l'Arche (Villerupt). Au programme :

- 🔍 Identifier les défis les plus urgents en matière de gouvernance transfrontalière auxquels l'espace franco-luxembourgeois est confronté ;
- 💡 Déterminer les actions qui pourraient être mises en œuvre à court et moyen terme par les différents organismes de coopération transfrontalière eux-mêmes ou conjointement avec des parties prenantes publiques et/ou non gouvernementales pour relever les défis recensés ;
- 🗨️ Identifier des solutions pour une gouvernance transfrontalière efficace et durable.



Les conclusions seront rendues à l'été 2024. La mise en œuvre sera assumée par chacun des partenaires.

Esch2022 et après ?

L'équipe du groupement a pris une part active dans différents temps d'échanges pour la pérennité des actions entreprises dans le cadre de la capitale européenne de la culture ESCH2022, tant à l'occasion de la manifestation du dernier passage de flambeau d'Esch 2022 qu'à l'occasion de la journée d'études « Faire vivre l'héritage d'Esch2022 ».



Partage d'expériences INTERREG et STRUCTURE

Les échanges entre le GECT, l'autorité de gestion INTERREG et les autres zones fonctionnelles (GECT Eurodistrict SaarMoselle et EOM –Entwicklungskonzept Oberes Moseltal) se sont poursuivis cette année. Ils ont permis de clarifier de nombreux points opérationnels et de fixer la méthode propre à chacune des zones.

Les premiers mois de 2023 ont également permis des rencontres d'explications et d'informations sur le GECT Alzette Belval, son fonctionnement, son organisation et la gestion de la zone fonctionnelle INTERREG avec le Bourgmestre d'Aubange et son équipe, puis différents techniciens luxembourgeois, français et belges de l'ancienne assise territoriale du PED et enfin la responsable du TNT et les représentants d'IDELUX.

L'équipe du GECT Alzette Belval est toujours disposée à transmettre ses outils et documents pour accroître la coopération transfrontalière locale.

Autres échelles

Le groupement poursuit également son implication dans différents travaux et colloques franco-luxembourgeois. Il a, à ce titre, participé au colloque transfrontalier « pour un développement territorial équilibré » organisé par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle en mai ainsi qu'aux manifestations portées par l'Ambassade de France au Luxembourg dans le cadre du cycle de conférences "La ville de demain".



Les indicateurs

Pendant toute la période 2021/2027, le rapport d'activité sera l'occasion de faire le point sur l'avancée de la réalisation de la nouvelle stratégie et notamment au regard de la feuille de route fixée annuellement.

Thématique d'actions transfrontalières	Résultats attendus 2021/2027	Résultats obtenus en 2023
SANTE	# engager les GT pour des partenariats locaux <i>S1 : poursuivre les GT santé engagés en 2022</i>	Membres du GT : Ville d'Esch-sur-Alzette, CHEM, ministères luxembourgeois de la santé et de la sécurité sociale / ARS et Région Grand Est et CPAM 6 Réunions
	# concrétiser au moins 1 accord local <i>ND : Suivre les travaux de la CIG et communiquer (si possible) dessus</i>	Pas d'association du GECTAB au GT santé en 2023 mais participation au groupe FR santé
	# Porter au moins 1 résolution d'AB vers les strates supérieures <i>S1 : Présentation des résultats des dossiers B-solutions pour résolution des problèmes par les autorités nationales et transmission à la CIG afin qu'elle dispose d'éléments concrets relatifs aux irritants.</i>	Fait. Les dossiers b-solutions ont été transmis à la CIG et aux autorités nationales
MOBILITE	# œuvrer pour un BHNS transfrontalier <i>- S1 et 2 : suivi de l'étude de faisabilité CHNS</i>	Fait, phase 1 et 2 livrées
	# générer 1 réseau cyclable et pédestre d'Alzette Belval <i>- ND : poursuivre la génération d'un premier réseau cyclable et pédestre _ mise à jour de l'étude cyclabilité avec les communes</i>	Réunions avec les communes volontaires du GECT pour mise à jour Projet INTERREG envisagé pour une nouvelle voie cyclable transfrontalière (Boulange vers Rumelange)
	# encourager 1 dynamique pour des services de mobilité active <i>- S1: recherche et proposition d'une solution de vélo location longue durée sur AB</i> <i>- S2 : réengagement des discussions avec une structure d'insertion côté français pour envisager un système compatible avec Vel'OK</i> <i>- S2 : action pour la valorisation de la marche dans les déplacements courts</i>	Rédaction d'une première note pour une solution vélo location longue durée. L'étude de la faisabilité technique est prévue en 2024. Pas d'actions de promotion « marche et vélo » à l'initiative du GECT mais relai des initiatives communales et intercommunale par exemple tous en selle.
	# agir pour une offre transfrontalière en TC lisible, visible et articulée avec des solutions de stationnement <i>- S2 : agir sur les irritants « mobilité » _ contravention sans interpellation immédiate non poursuivie (p. e. stationnement interdit)</i>	Recensement des irritants Contacts avec les autorités compétentes (ANTAI), réponses partielles donc utilisation d'un BâT de la MOT prévue en 2024
	# organiser au moins 2 évènements phares transfrontaliers par an	Fait 10ans et arrivée de Rumelange + JEP2023 (200 participants au global)

VIVRE ENSEMBLE	- <i>S1 et S2 : 10 ans du GECT et arrivée de Rumelange + JEP2023</i>	
	# organiser 1 évènement multi-site d'AB par an - <i>S2 : Evènement jardinage</i>	Un évènement jardinage mais pas multisite
	# réaliser 1 guide des bonnes adresses d'AB	Terminé en 2022 > jeu des 7 familles (poursuite de sa diffusion par exemple à l'occasion du jeu de l'avent en décembre)
	# accompagner au moins 7 projets VISAVIS par an - <i>ND : Projets prévisionnels : Périscolaire, Escalade, Brocante, Maison de Jeunes, Tourisme, NDC, ...</i>	Echanges périscolaire Belvaux et Rédange Rencontres réseaux jardinage pour projets en 2024 Réunion club ado pour projets en 2025 Eductour en pays thionvillois
	# doubler les consultations du site et abonnés aux réseaux sociaux	Facebook : +213 mentions j'aime Instagram : +42 abonnés LinkedIN : + 213 abonnés
	# engager 1 refonte de la stratégie de groupes de travail	<i>Non inscrit à la feuille de route 2023</i>
	#proposer la signature d'1 charte des projets transfrontaliers par les administrations <i>S2 : organiser un GT avec les administrations locales</i> <i>S2 : ABENS 2.0</i>	Reporter en 2024 après la stabilisation des membres côté luxembourgeois ABENS 2.0 abandonné (projet culture entre CCPHVA et PROSUD)
	# mettre en place d'1 fonds de soutien	<i>Non inscrit à la feuille de route 2023</i>
ENVIRONNEMENT / PAYSAGES	# Conduire ou accompagner au moins 3 projets pour une nature de qualité <i>S1 : engager un GT autour d'un projet EAU</i> <i>S2 : « faire mieux connaître » pour valoriser les espaces naturels et promouvoir et engager un agenda commun de sensibilisation sur la base des actions déjà réalisées + suivi du projet MAB engagé par la CCPHVA</i>	Poursuite du suivi et de l'accompagnement d'Alqua Plusieurs réunions EAU conduites avec des projets INTERREGs prévus Non fait pour l'agenda commun en attente du plan de gestion de l'ENS et des opérations conséquentes
	# Conduire ou accompagner au moins 2 stratégies franco-luxembourgeoises pour la lutte contre les transferts de déchets illicites et dépôts sauvages - <i>ND : Déployer une opération coup de poing « les déchets ne passent pas la frontière »</i> - <i>ND: participer au GT de la CIG et proposer des actions</i>	Fait
	# Conduire ou accompagner au moins 3 projets de nature récréative sans frontières - <i>ND : Projet piscine ERA</i>	<i>Non fait. Pas de réactivation</i>
PLANIFICATION / TRANSITION	Réaliser 1 monitoring cartographique en ligne - <i>S2 : engager le projet</i>	Non fait. Rédaction d'un projet INTERREG incluant cette action, contact avec l'AGAPE et le LISER
	# Accompagner le projet développement résilient sans IBA - <i>S2 : projet INTERREG Forum et production</i>	rédaction du projet INTERREG avec les citoyens pour la transition écologique

	<i>citoyenne + projets hors cadre</i>	avec notamment l'asbl transition minett
	# signer 1 protocole d'accord pour des échanges de données à l'échelle d'Alzette Belval et déployer 1 plateforme commune <i>S2 : engager la dynamique</i>	Non fait
EDUCATION / FORMATION	# créer au moins 4 appariements entre établissements scolaires <i>S1 : Suivre le rapprochement IEN / MEN et animer la convention</i> <i>ND : Accompagner les projets d'établissements scolaires transfrontaliers</i>	Fait convention signée et premier projet entre l'école de Mondercange et l'école d'Audun-le-Tiche
	# mettre en place les GT pour envisager un centre de formation transfrontalier	<i>Non inscrit à la feuille de route 2023</i>
	# mieux faire connaître AB aux étudiants et favoriser leur intégration dans l'agglomération transfrontalière	<i>Non inscrit à la feuille de route 2023</i>
POSITIONNEMENT	# engager 1 stratégie d'influence et 1 stratégie de promotion / communication - <i>S2 : préparer l'accueil de la plateforme annuelle des GECTs en 2024</i> - <i>ND : Co-conduire avec PROSUD et le PMF la mission d'expertise déployée par la DGREGIO et l'OCDE sur la gouvernance multiniveaux et les stratégies transfrontalières co-développées</i> - <i>ND : poursuite des échanges avec les députés européens</i>	Fait. Plateforme prévue le 20.09.24 Fait avec le PMF et le PRO-SUD
	#s'inscrire dans 6 projets d'envergure supérieure - <i>ND : Mission permanente</i>	Candidatures et accords à B-solutions de l'ARFE de la DG REGIO Candidature et accord à l'AMI de la DG REGIO Zone fonctionnelle dans INTERREG VI GR
	# jouer 1 rôle de facilitateur <i>ND : Mission permanente</i>	<i>Permanent</i> # Présentation du GECT auprès de différents territoires et acteurs intéressés par la démarche.

Rédaction : GECT Alzette Belval | janvier 2024

GECT ALZETTE BELVAL
390 rue du laboratoire
57 390 AUDUN-LE-TICHE
gectalzettebelval.eu